AFFAIRE N° 31.- Voirie-Assainissement - (Programme 1973) - Autorisation de passer un marché de gré à gré.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Devnat l'urgence que revêt la reprise des travaux du programme VOIRIE-ASSAINISSEMENT 1973 et en particulier de la voie d'accès du C.E.S. du Chaudron dont l'achèvement conditionne la livraison d'un premier groupe d'habitations H.L.M. CALEBASSIERS III, prévue pour SEPTEMBRE 1974, je vous demande de m'autoriser à passer un marché de gré à gré avec l'entreprise qui aura fait la meilleure offre.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE.

Approuvé
St Denis le 26 Août 1974
P. le Préfet
Le Secrétaire Général
P.P. Proust
P. Copie certifiée conforme
Le Dr des Aff. Financières
R. Persyn